

**REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT
du LOIRET**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FAY AUX LOGES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MURA Frédéric, Maire.

Présents : Monsieur Frédéric MURA, Monsieur Gérard HUET, Madame Magali BLANLUET, Monsieur Bruno GUYARD, Madame Aurore YANG, Monsieur Philippe BAUMY, Madame Marianne HUREL Madame Anne BOUQUIER, Monsieur Bruno GODET, Monsieur Pascal PETITPIERRE, Monsieur Loïc CROCHET, Monsieur Jean-Philippe LECOINTE, Madame Anab LEFFRAY, Madame Vanessa CHABOURINE.

Nombre de membres

Afférents au Conseil municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	26	23

Absents ayant donné un pouvoir : Mme Christelle TESSIER à Mme Aurore YANG, M. Jacques ABBO à Mme Marianne HUREL, M. Hervé LHOMME à M. Gérard HIJET, Mme Aline MERIAU à Mme Magali BLANLUET, Mme Solène MENNECIER à M. Bruno GODET, Mme Mariline BOUCLET à M. Philippe BAUMY, Madame Stéphanie AUBAILLY-GRON à Mme Vanessa CHABOURINE, Mme Marie COSTA à M. Frédéric MURA, M. Pierre HABERT à Anab LEFFRAY.

Absents excusés : M. Fabrice PELLETIER, M. Bruno THOMAS, M. Yann BOUGUENNEC

A été nommé secrétaire : M. Bruno GODET

Date de la convocation

21 juin 2024

Date d'affichage

21 juin 2024

Objet de la délibération

7 Finances Locales

7-1 Décisions budgétaires

7-1-7.1 Autres documents à caractère budgétaire ou comptable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire présente l'affectation du résultat.

L'affectation du résultat doit être au moins égal au déficit d'investissement du compte administratif 2023,

2024- 050 - Budget principal – affectation du résultat

Il est proposé l'affectation du résultat suivant :

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le

Solde d'exécution d'investissement N-1

Dépense D001 (besoin de financement)

6 412.00 €

Recette R001 (excédent de financement)

et publication ou notification

le 2/7/2024

Solde des restes à réaliser N-1

Besoin de financement

Excédent de financement

260 558.13 €

Résultat de fonctionnement N-1

Résultat de l'exercice (précédé du signe + ou -)	360 382.85 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du CA N-1)	1 048 665.62 €
Résultat AFR	1 581.33 €
Résultat AFIAFAF	10 320.30 €
Résultat à affecter	1 420 950.10 €

AFFECTATION

1) affectation en réserves R1068 en investissement (au minimum couverture du besoin de financement de l'investissement y compris restes à réaliser)	929 101.74 €
2) Report en section de fonctionnement R002	491 848.36 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des voix et une voix contre (M. PETITPIERRE) :

Approuve l'affectation du résultat tel qu'indiqué ci-dessus.

Le secrétaire de séance
Bruno GODET



Pour copie conforme
Le Maire,
Frédéric MURA

